



## **DECLARATION LIMINAIRE CGT SPIP 13 AU CSA LOCAL DES BOUCHES DU RHONE FORMATION SPECIALISEE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Monsieur le Président du CSA local des Bouches du Rhône,

Ce CSA de fin d'année se tient peu de temps après le départ du précédent DFSPiP sur de nouvelles fonctions et dans l'attente de l'arrivée de la prochaine DFSPiP. Il marque le lancement du premier CSA en formation spécialisée consacré aux questions de santé, sécurité et conditions de travail.

Nous profitons de ce temps pour présenter notre bilan de l'année 2023 sur ces questions avec quelques inquiétudes relevées par les agents de terrain, notamment :

- l'augmentation des Arrêts maladie
- les effectifs RH bien en deçà des projections des organigrammes de référence DAP et très éloignés des besoins réels des terrains
- des projets de déménagement qui s'attardent
- le maintien d'équipes dans des espaces de travail totalement inadaptés ou mal réfléchis sur le volet sécurité et hygiène au travail. Certains sites doivent même cohabiter avec des nuisibles (punaises de lit, cafards, souris)..
- une gestion RH des situations sensibles qui manque de transparence (handicap, TP thérapeutique, octroi d'un jour supplémentaire de TT pour raison médicale) et qui méritera des éclaircissements et une vraie jurisprudence
- un manque d'harmonisation des pratiques de management

**Tous ces éléments ont des impacts directs sur les RPS et l'épuisement des agents au quotidien.**

Nous attendons de cette instance qu'elle soit le lieu d'échanges constructifs afin de dresser des états des lieux des services au plus proche des réalités des terrains du département, identifier les risques liés aux conditions de santé et sécurité au travail et surtout apporter des concrètes et durables.

**La CGT SPIP 13 restera vigilante à ce que les engagements de la formation spécialisée soient tenus et appliqués.**

Marseille, le 11/12/2023